

## De nouveaux statuts et un comité renforcé pour relever avec dynamisme les défis d'un secteur aux enjeux sociaux de taille

*Le Mont-sur-Lausanne, le 3 mai 2021* - Lors de son Assemblée des délégués du 28 avril 2021, l'AVOP (Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté) s'est dotée de nouveaux statuts pour affronter l'avenir avec une organisation repensée et adaptée aux enjeux d'un secteur toujours davantage sous pression. Désormais resserré à 7 personnes autour de son Président Tristan Gratier, le Comité voit notamment son rôle renforcé.

Réunis en visioconférence, les 77 représentants d'institutions membres de l'AVOP ont accepté à une très large majorité de se doter de nouveaux statuts lors de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2021.

Parmi les différentes modifications introduites, la diminution de 13 à 7 du nombre de membres au Comité de l'association doit permettre à celui-ci de renforcer son rôle, tout en développant ses relations avec le terrain. Chaque membre du Comité devient ainsi également le président d'un bureau consacré à une mission spécifique (pédagogie spécialisée, accompagnement des adultes et éducation sociale) ou à un domaine transversal (finances, ressources humaines et communication), qui intégrera plusieurs spécialistes.

« La pandémie actuelle a un peu masqué les enjeux profonds auxquels notre secteur est confronté, mais ceux-ci vont rapidement revenir à l'agenda, commente Tristan Gratier, président de l'AVOP depuis l'automne 2020. Trop peu de gens, décideurs compris, connaissent aujourd'hui l'apport social indispensable des institutions socio-éducatives qu'elles soient actives dans le secteur du handicap adulte, des addictions, de la filière psychiatrique, de la protection de la jeunesse ou de la pédagogie spécialisée. Pourtant, les institutions sont sous pression, face à des besoins qui ne cessent de croître et de se complexifier. Cette cure de jouvence statutaire doit permettre à l'AVOP d'encore mieux aider ses 65 membres, leurs 6'000 résidents et bénéficiaires, et les 8'000 collaborateurs qui s'en occupent au quotidien. »

Le nouveau Comité est composé de :

- **Tristan Gratier**, président AVOP ;
- **Séverine Peccatus** (Fondation Jeunesse et Famille), présidente du Bureau de l'éducation sociale ;
- **José Barroso** (Fondation Les Eglantines), président du Bureau de l'accompagnement et des alternatives pour adultes ;
- **Cédric Blanc** (Fondation de Verdeil), président du Bureau de la pédagogie spécialisée ;
- **Gilles Lugrin** (Fondation ABS et Fondation Eben-Hézer) Président du Bureau ressources humaines ;
- **Alexandre Pahud** (Fondation Madame Charles Eynard-Eynard), Président du Bureau finances ;
- **Samir Chercher** (Fondation La Feuillère), Président du Bureau communication.

### Renseignements complémentaires

Tristan Gratier, président AVOP, 079 708 54 18 ; Catherine Staub, secrétaire générale AVOP, 021 / 621 89 37.

### A propos de l'AVOP

L'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) représente 65 membres employant environ 8'000 personnes et accueillant ou soutenant plus de 6'000 résidents ou bénéficiaires : 24 établissements socio-éducatifs (handicap physique, mental, sensoriel, polyhandicap, addiction, grandes difficultés sociales et filière psychiatrique), 22 institutions de protection de la jeunesse et 19 établissements de pédagogie spécialisée avec internat.